

Questions d'examen – session de juin 2008
Mercredi 18 juin, 2008 – 18h à 20h

Pour rappel, ci-dessous vous trouvez 4 questions. Je vous demande de **traiter 3 questions, au choix**. Chaque question « vaut » 6 points (ce qui fait un total possible de 18 points), et je me réserve 2 points de « bonus » attribués pour des réponses particulièrement intéressantes, p.ex. des exemples bien choisis et placés, des articulations originales entre les réponses, des questions ouvertes pertinentes...

QUESTION 1 :
LE LIEN ENTRE LA PLANIFICATION / PROSPECTIVE ET LES INSTRUMENTS DE GESTION

Sur base des trois définitions suivantes, présentées au cours : est-il envisageable d'interpréter les exercices et processus de planification (p.ex. le Plan fédéral du Développement Durable, la Stratégie européenne du développement durable) et de prospective (p.ex. les scénarios du GIEC/IPCC) comme des instruments de gestion de l'environnement d'action publique ? Commentez, interprétez, imaginez, critiquez...

Les instruments d'action publique représentent « (...) *les moyens (...) par lesquels l'Etat conduit les acteurs individuels et collectifs à prendre des décisions et à mener des actions qui sont compatibles avec les objectifs de la politique publique qu'il poursuit. Dans ce sens, les instruments concrétisent les liens logiques – soit les hypothèses d'intervention ou les algorithmes du modèle de causalité qui sous-tend, même implicitement, toute action de l'Etat – entre le problème collectif traité et les objectifs visés par la politique* » (Varone 2000 : 168).

La planification est assimilable à « *un processus de décision et de gestion, mené par le politique, éventuellement informé par des experts, voire de plus en plus par des acteurs sociaux, visant à définir, à un horizon fixé dans le temps, un état futur désirable de la société, les étapes à suivre pour l'atteindre et les moyens nécessaires pour y parvenir.* »

La prospective se comprend « *comme (1) l'élaboration fondée sur des méthodes réfléchies de conjectures sur l'évolution et les états futurs de systèmes dont l'avenir est perçu comme un enjeu et (2) leur discussion structurée* » (Mermet, 2005, p.75).

QUESTION 2 :
LE PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT : QUID ?

L'acteur public fédéral belge, dans la personne du Ministre de l'Energie et du Climat (Paul Marnette), a initié le « *Printemps de l'environnement* », dont la partie 'consultation des acteurs' vient de s'achever avec des avis très divers, allant du très positif au très négatif. Expliquez ce que le « *Printemps de l'environnement* » représente pour vous (dans son interprétation « instrument de gestion de l'environnement »), en termes d'opportunités, d'innovation, de risques, de type d'instrument à institutionnaliser...

(Rem : pour ceux/celles qui ne suivraient pas l'actualité environnementale belge, vous pouvez aussi vous référer au « *Grenelle de l'environnement* » en France)

**QUESTION 3 :
L'ÉVOLUTION DES INSTRUMENTS D'ACTION PUBLIQUE**

Commentez le tableau ci-dessous, particulièrement en mettant en exergue les points faibles, les risques, voire les dangers, de concevoir toute action étatique sous la forme de la « *new governance* » dans le domaine de la gestion de l'environnement. Montrez des exemples, p.ex. des domaines de la gestion de l'environnement, qui vous semblent peu gérables par recours à des principes de « *new governance* ».

	<i>Action publique classique</i>	« <i>New governance</i> »
<i>Unité d'intérêt</i>	Programme d'action	Instrument
<i>Interactions</i>	Hierarchie	Réseau
<i>Intérêts</i>	Intérêts publics vs privés	Intérêts publics ET privés
<i>Mécanismes</i>	« Command and control » (bâton)	Négociation et persuasion (carotte et sermon)
<i>Compétences</i>	Compétences de gestion	Compétences de facilitateur

**QUESTION 4 :
<DUURZAME ONTWIKKELING EFFECTBEOORDEELING - DOEB>, <EVALUATION D'INCIDENCES DES DECISIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE - EIDDD>, <SUSTAINABILITY IMPACT ASSESSMENT - SIA>, IMPACT ASSESSMENT - IA ? POURQUOI ?**

À de nombreux niveaux institutionnels (p.ex. Flandre, Belgique fédérale, Suisse, Canada, Grande-Bretagne, Commission européenne, OCDE...), on constate la mise en place récente de processus d'évaluation ex ante qui intègrent une composante évaluative relative à l'environnement (ou au développement durable). Quels sont les objectifs poursuivis avec ces processus, quelles sont les intentions directes et indirectes, quels sont les espoirs et les craintes qu'on peut formuler à leur égard ?